



COMMUNIQUE DE PRESSE

28 janvier 2015

Trois temps forts du conseil du 27 janvier:

- **DOB 2015 : une ambition affichée dans un contexte sans précédent**
- **Déplacements doux : présentation du projet d'itinéraire cyclable transvallée**
- **Véhicules propres : lancement d'une démarche d'acquisition**

➤ Document d'orientation budgétaire :

Comme prévu par la loi, le conseil municipal a examiné le document préparatoire au Budget Primitif pour l'exercice 2015 qui sera présenté fin février.

Il convient de rappeler le contexte de **contraction inédite depuis 1945 par son ampleur des ressources des collectivités puisque l'Etat a prévu de réduire de 30% sur 2015/2017 son niveau de dotations aux collectivités.**

Compte tenu de la structuration de notre collectivité, cette compression atteindra en fait plus de 50% à Chamonix.

Phénomène amplifié par la montée en puissance du prélèvement au titre du Fonds de solidarité intercommunale qui atteindra plus de 2 M d'euros sur l'année 2015.

Dans un tel contexte, l'exécutif communal a confirmé les orientations suivantes :

- effort renforcé dans le sens de la **maîtrise des dépenses de fonctionnement** en dépit des nouvelles charges imposées par l'Etat (réforme des rythmes scolaires, revalorisation de certaines catégories,...); avec la perspective d'une **mutualisation** des services entre communes de la vallée qui sera génératrice d'économies à moyen terme
- volonté de **maintien d'une capacité d'autofinancement** pour préserver un niveau d'investissement adapté aux besoins

- poursuite du mouvement de **désendettement communal sur 2015** après 10 M de réduction du stock de dette acquis sur les deux années écoulées (dette passée ainsi de 66M à 56 M).

➤ **Itinéraire cyclable transvallée:**

Conformément aux engagements pris, la collectivité s'attache à développer un réseau de voies adaptées à la pratique du vélo, dans un contexte topographique compliqué (rareté de l'espace et des surfaces disponibles).

Un projet d'itinéraire reliant le secteur de Taconnaz à Argentière **sur un linéaire de 18 km** a été déterminé à partir du réseau viaire existant a été présenté aux élus (cf pièce jointe).

Il sera réalisé par tronçon, en fonction des contraintes d'aménagement et des budgets disponibles.

Compte tenu des besoins de financement pour l'aménagement des voiries, le conseil décide **d'inscrire d'ores et déjà au prochain budget une autorisation de programme en crédits d'investissements d'un montant de 1,5 M d'euros.**

Rapport adopté à l'unanimité des membres du conseil.

➤ **Conversion /dédesielisation de la flotte de véhicules municipaux**

Afin de poursuivre la démarche nécessaire de réduction de l'impact des activités humaines sur l'environnement et sur la qualité de l'air locale, une action de renouvellement de la flotte des véhicules légers et utilitaires à disposition des agents communaux dans l'exercice de leurs missions est proposée.

Cela concerne une quarantaine de véhicules, l'objectif étant de trouver un constructeur automobile partenaire qui accepte de fournir la collectivité en véhicules dits propres à des conditions intéressantes.

Il s'agit de remplacer les motorisations existantes par des technologies appropriées et moins émettrices de gaz polluants : 100% électriques ou hybride essence.

Cette démarche s'inscrit dans **la volonté de multiplier les initiatives visant à réduire les facteurs de dégradation de la qualité de l'air**, elle vient compléter des engagements forts sur :

- le développement des transports collectifs (train et bus) : opération de modernisation de la ligne ferroviaire et densification du réseau de bus.
- le soutien au renouvellement des appareils de chauffage peu polluants, via le Fonds Air Bois.

Et en attendant une prochaine initiative en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat privé...

Pour atteindre l'objectif de renouvellement de ces quarante véhicules sur les 4 ou 5 prochaines années, **les élus se prononcent en faveur du lancement d'un « appel à manifestation d'intérêt » auprès des constructeurs** qui permettra d'ajuster la commande en fonction des propositions reçues.

Rapport adopté à l'unanimité des membres du conseil.